

Histoire des sociétés médiévales

M. Georges DUBY, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

COURS

Partant des textes qui renseignent sur une « affaire » spectaculaire, les démêlés du roi de France Philippe 1^{er} avec les autorités ecclésiastiques à l'occasion de son divorce et de son remariage, le professeur a mis en évidence l'affrontement dans la France du Nord, au tournant des XI^e et XII^e siècles, de deux conceptions différentes de ce que doit être le bon mariage, la conception de l'Eglise, la conception de l'aristocratie laïque. Après avoir examiné ce qui s'est réuni pour former l'armature de ces deux modèles, il a montré le progressif durcissement de chacun d'eux dans le cours du XI^e siècle. Au lendemain de l'An Mil en effet, l'attitude des dirigeants de l'Eglise demeurait fort souple — on le voit au choix des textes canoniques que l'évêque Burchard de Worms a rassemblés dans son *Decretum*, aux dispositions répressives qu'il met en place dans son pénitentiel. Les chefs des grands lignages ont donc pu poursuivre avec beaucoup de liberté une stratégie matrimoniale dictée par le souci de préserver la gloire et la richesse du groupe familial : le comportement du roi Robert le Pieux, celui du comte d'Anjou le prouvent. Mais peu à peu, d'une part, l'enracinement des familles sur un patrimoine foncier dont il importait toujours plus d'éviter l'éparpillement, d'autre part, le défi lancé par les sectes encratiques et le propos grégorien de contraindre parallèlement les prêtres au célibat et les laïcs à la conjugalité ont étendu le rôle du mariage dans la réalité des relations sociales et dans l'image que l'on pouvait s'en faire. Des principes et des règles se sont précisés, raffermis au sein de chacun des deux systèmes de valeurs. Leur opposition est devenue plus abrupte. Si bien que, aux approches de l'an 1100, les rivalités entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel en vinrent, dans cette région de la chrétienté, à se concentrer principalement autour de l'institution matrimoniale, de sa morale et de ses rites conclusifs.

G. D.

SÉMINAIRE

Dans les sept premières séances du séminaire, le professeur a commenté quatre textes hagiographiques concernant le Nord de la France à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, les vies d'Ida de Boulogne, de Godelive de Ghistelle, d'Arnoulf de Soissons et de Simon de Crépy, s'efforçant de déceler à travers ces récits édifiants ce qu'était l'ordre matrimonial tel que souhaitaient l'instaurer les autorités de l'Eglise et, par ailleurs, cet ordre différent auquel se heurtait une telle pastorale.

La parole a été ensuite donnée à :

M. Daniel Rocher, Université de Provence : « Le rôle des " amis " dans les fabliaux français et allemands du XIII^e siècle ».

M. William Calin, Eugene University : « Parenté et sexualité dans la littérature vernaculaire française du XII^e siècle ».

M. Guy Tassin : « Les relations de parenté en Islande (X^e-XIII^e siècles) ».

M. André Vaucher, C.N.R.S. : « *Intectam sponsam relinquens*. Cliché hagiographique ou réalité vécue ? ».

M. Richard Smith, Cambridge Group for the History of population and social structures : « Observations sur la nuptialité en Angleterre aux XIII^e-XIV^e siècles, d'après les généalogies serviles et les documents fiscaux et manoriaux ».

Mrs Elizabeth Brown, Brooklyn College : « Politique funéraire et manipulations symboliques à Saint-Denis (fin du XIII^e siècle) ».

PUBLICATIONS

— *L'Europe au Moyen Age. Art roman. Art gothique* (Paris, 1979).

— *O Anno Mil* (Lisbonne, 1980).

— *Dialogues* (avec Guy LARDREAU, Paris, 1980).

DISTINCTIONS

Membre associé de l'American Philosophical Society et de la Royal Historical Academy.

Prix des Critiques pour les « *Trois Ordres ou l'Imaginaire du Féodalisme* » et pour l'ensemble de son œuvre.

MISSIONS

Communication au Colloque « Saxo Grammaticus » organisé par l'Université de Copenhague.

Conférences au Centre Culturel de l'Ambassade de France auprès du Saint Siège, à l'Institut Français de Lisbonne, à la Fondation Gulbekian de Lisbonne.

Conférences et Séminaires aux Universités de Porto, de Coïmbre et à l'Université Nouvelle de Lisbonne.